



## Brevet professionnel

# BP Aménagements Paysagers (Formation professionnelle continue)

Formation diplômante



Diplôme de niveau 4

Lieu de formation: Centre de formation Toulouse Auzerville

Durée: 1 an, à partir de septembre

Rythme de l'alternance :

- 23 semaines en centre (805h)
- 13 semaines en entreprise

Diplôme en UC

Formation en présentiel

### Le profil demandé

1. Avoir au moins 18 ans
2. Avoir validé son projet professionnel par le biais d'une période de professionnalisation en entreprise (évaluation en milieu de travail avec France Travail, stage en entreprise de 15 jours, CDD, POI)

Possibilité de mettre en place un parcours individualisé selon le profil du candidat

### Comment candidater ?

Pré-inscription sur notre site à compter de février  
Satisfaire au test de recrutement et à l'entretien de motivation de février à juin  
L'admission définitive est actée par la signature d'un contrat de professionnalisation. (avant 1er septembre)

### Modalités financières

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financements.

Le coût de la formation est pris en charge par la Région si vous êtes éligible.

Dispositif 'Co-financé par l'Union européenne



### Les atouts

1. Une formation professionnelle
2. Une reconversion professionnelle et une évolution de carrière

### Les perspectives d'évolution

Poursuites d'études:

- BTSA Aménagements Paysagers
- CS Arboriste Elagueur

Évolution de carrière:

- Responsable de chantier
- Chef d'entreprise du paysage



### Les métiers visés

- Technicien paysagiste
- Jardinier paysagiste
- Chef d'équipe en travaux paysagers
- En collectivité territoriale : surveillant de travaux neufs espaces verts, conducteur de travaux d'entretien des espaces verts



## Objectifs

Le Brevet Professionnel (BP) Aménagements Paysagers en un an forme des professionnels capables de réaliser et d'entretenir des jardins et espaces verts. Les diplômés maîtrisent les techniques de création et d'entretien des espaces paysagers, savent organiser et suivre un chantier, et peuvent encadrer une équipe. Ils sont également formés à la maintenance des matériels et équipements utilisés.

## Programme de formation

### UC1 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

-Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant - Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

### UC2 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

-Préparer le travail pour un chantier - Coordonner le travail sur un chantier

### UC3 : Réaliser des travaux d'entretien des végétaux

-Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal - Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

### UC4 : Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

-Réaliser des travaux de plantation - Réaliser des travaux de végétalisation par semis

### UC5 : Mettre en place des infrastructures

-Réaliser des murets et des escaliers - Mettre en place des revêtements

### UC6 = UCARE : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

3 possibilités :

- mettre en place un jardin vivier
- végétaliser un balcon ou un mur
- végétaliser une toiture



## Modalités d'évaluation

Le brevet professionnel " Aménagements paysagers " est organisé et délivré en unités capitalisables (UC).

Les règles communes de l'évaluation des diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture sont définies par le règlement d'examen. Possibilité de valider 1 ou des blocs de compétences



## Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions



## Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, accès à un grand complexe

### Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

### La formation en chiffre

- Taux de réussite 100% en 2025
- Taux de satisfaction 84% en 2024
- Taux d'insertion à 6 mois: 82% (2024)
- Taux de poursuite d'études: 9% (2024)
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture): 0% en 2024

### Contact

Centre de formation Toulouse-Auzeville  
Cité des Sciences Vertes  
2, route de Narbonne – B.P 72647  
31326 Castanet-Tolosan Cedex

Tel: 05 61 00 99 80

mail: cfa.toulouse@educagri.fr  
Coordo: Christine Lefur

[www.citesciencesvertes.fr](http://www.citesciencesvertes.fr)